

Naître à la maison

- En Belgique, quelques centaines de naissances à domicile sont enregistrées chaque année.
- Pourquoi ce choix? Quels sont les avantages et les inconvénients? Comment se préparer? Est-ce risqué?
- Deux sages-femmes et une gynécologue partagent leurs avis et recommandations.

“Mettre son bébé au monde de façon la plus naturelle possible”

Un lit confortable avec des oreillers, quelques bougies, un ballon ergonomique, des poupées, une tasse de thé... c'est dans ce cadre chaleureux, à Saint-Gilles, que les sages-femmes Titou Boseret et Aline Schoentjes reçoivent les futurs parents. Ceux qui franchissent la porte de l'espace naissance Amala recherchent un accompagnement global qui va plus loin que les rendez-vous médicaux. A l'écoute, elles informent, rassurent, préparent à la naissance en “gardiennes de la physiologie”. En plateau technique à la clinique Sainte-Elizabeth à Uccle où gynécologue, anesthésiste et pédiatre n'interviennent qu'en cas de nécessité, ou à domicile, Aline Schoentjes et Titou Boseret proposent un suivi adapté à chaque couple, de la conception aux soins postnataux et défendent la possibilité d'accoucher naturellement, sans médicalisation.

“Il faut redonner confiance aux femmes [...] elles peuvent mettre leur bébé au monde de façon la plus naturelle possible parce qu'elles sont faites pour ça”, explique Aline Schoentjes. “Dans le monde, 85% des naissances se passent parfaitement physiologiquement, naturellement. Seules 15% des naissances nécessitent une intervention”, ajoute Titou Boseret.

La prise de risques

Il existe des études scientifiques contradictoires sur le nombre d'incidents qui surviennent lors d'une naissance à domicile et une naissance en milieu hospitalier. Pour Aline Schoentjes, un accouchement à domicile accompagné par des sages-femmes ne constitue pas une prise de risques pour une femme et un bébé en bonne santé. Car les conditions à remplir pour les “candidats” à une naissance à la maison sont drastiques. La grossesse doit être “impeccable”, le bébé en parfaite santé puis le déroulement de l'accouchement “parfaitement normal”. “C'est d'abord un projet

de couple, un voyage qui se prépare, ça ne se fait pas à l'improviste”, explique Titou Boseret. Si elles emportent du matériel d'urgence (pour réanimer le bébé, contrôler une hémorragie, suturer, etc.), les sages-femmes n'hésitent pas à transférer les mères en cas de complications.

Pour le docteur Dominique Leleux, gynécologue et obstétricienne en cabinet privé et à la clinique Edith Cavell, “accoucher à domicile, c'est risqué”. “Les problèmes arrivent très, très vite en obstétrique. Dans nos pays, faut-il prendre ce type de risques? Il y a des hôpitaux très stricts et traditionnels mais c'est une minorité, dans nos maternités, on fait très attention aujourd'hui à laisser les femmes vivre leur accouchement à leur rythme.”

Sécurité et sérénité

Crainte de la surmédicalisation, désir de vivre la naissance comme un événement naturel et non comme une maladie, stress en milieu hospitalier, bien-être, confort et chaleur du foyer... les motivations des couples qui forment le projet d'une naissance à domicile sont variées. A ce désir d'“humaniser” ce tout début de la vie et de donner naissance à son enfant dans un cadre confortable en respectant la physiologie (proposition de prendre un bain, ballon ergonomique, choix de la position...), les maternités tentent d'y répondre de plus en plus en aménageant des salles “nature”. L'hôpital Erasme vient d'ouvrir une unité appelée “Le Cocon”, “un environnement à la fois sécurisé et démedicalisé. Un espace consacré au lien mère-enfant, pour un accouchement naturel”. Pour le docteur Dominique Leleux, ces unités aménagées au sein des maternités constituent une alternative intéressante et sûre.

486 naissances à domicile accompagnées par une sage-femme ont eu lieu en Belgique en 2003. En 2010, 815 naissances ont été enregistrées, selon des données de l'Inami. Ce chiffre stagne ces dernières années. Aux Pays-Bas, 30%

des accouchements se déroulent à domicile. En France, on compterait 1 000 à 3 000 accouchements par an sur environ 800 000. Un pourcentage minime qui trahit la difficulté des sages-femmes de s'assurer mais aussi une réticence générale tant la médicalisation de l'accouchement semble le moyen privilégié pour la santé de la mère et de l'enfant. Quant aux maisons de naissance, malgré la préconisation de la loi Kouchner en 2002 et le plan périnatalité de 2005, aucune n'a encore ouvert ses portes.

Les organisations internationales se penchent régulièrement sur le sujet. Le Parlement européen a émis une “Charte des droits de la parturiente” et l'Organisation mondiale de la santé émet régulièrement des recommandations qui stipulent notamment: “Il est juste de dire qu'une femme doit accoucher là où elle se sent en sécurité [...] Pour une femme enceinte à faible risque, cela peut-être à domicile, dans un petit dispensaire de maternité ou un centre d'accouchement urbain...”

Camille de Marcilly

710

ACCOUchemENTS

En 2012, l'Inami a enregistré 710 naissances à domicile accompagnées par une sage-femme en Belgique. En 2003, 486 accouchements ont eu lieu, 815 en 2010.

“C'est d'abord un projet de couple, un voyage qui se prépare, ça ne se fait pas à l'improviste.”

TITOU BOSERET

Sage-femme, membre de l'association Amala (www.naissance-amala.be)

Valérie et Corentin

“On n’a pas fait ce choix de façon inconsciente”

Révélation. Valérie et Corentin vivent à Bruxelles avec leurs trois enfants. Leur aîné est né à l’hôpital. *“On nous a donné l’impression que mettre au monde un enfant était un acte médical, explique Corentin. Que ce soit Valérie ou une autre femme qui accouche, c’était la même procédure.”* Pour leur deuxième enfant, ils découvrent la possibilité d’un suivi de grossesse personnalisé et d’un accouchement accompagné par des sages-femmes. *“On n’a pas fait ce choix de façon inconsciente”,* ajoute Corentin. Soline naît à la maison, puis Titouan (photo), cet hiver. *“J’avais un rôle au moment de l’accouchement, c’était une révélation énorme”,* explique l’heureux papa.

Edita et Jeroen

“J’avais peur d’accoucher à l’hôpital”

Naturel. Enceinte de son premier enfant, Edita s’est informée sur l’accouchement en maternité. *“Plus je me renseignais, plus j’avais peur d’accoucher à l’hôpital. C’est plus de stress, on n’est pas à la maison, on ne sait jamais sur quelle sage-femme on va tomber... J’avais peur de subir des choses que je ne voulais pas.”* Pour elle, le choix a finalement été simple: *“Je voulais accoucher au naturel.”*

Audrey et Franck

“La préparation, c’est le suivi des sages-femmes”

Positiver. Après la naissance de leur aîné en plateau technique à la maternité avec une sage-femme, Audrey et Franck rêvaient de mettre au monde leur deuxième enfant à domicile. Pour ce projet, ils se sont préparés intensément, de la lecture d’ouvrages à l’hyponaissance en passant par le yoga prénatal. Mais le cœur de la préparation, *“c’est le suivi des sages-femmes. Une consultation dure une heure mais le médical ne prend que 20 minutes. On peut exprimer nos angoisses et parler de la naissance”.*